



MAIRIE DE FREMECOURT

Département du Val d'Oise - Canton de Pontoise
Rue du Four – 95830 FREMECOURT
Tél : 01-34-66-62-84 – Fax : 09-70-60-52-54
Mail : mairiefremecourt@orange.fr

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12 Décembre 2019 sous la présidence de Denis BOUILLIANT Maire de Frémécourt

Membres présents : DEVALOIS Jean-Pierre, TEYSSOT Chantal, BALAN Stéphane, ROSIER Claude-Bernard, VINCENT Brigitte, VALETTE David, BAHRI Joëlle, GILLES José, CATELON Monique, BOUILLE-HUET Sophie, BOURRAT Marie-Pierre.

Absente excusée : TEFAMIKAEL Maria donne pouvoir à VINCENT Brigitte

Absent : CHEVALLIER Mickaël

Secrétaire de séance : BALAN Stéphane

Invitée : LAVALLEY Patricia : secrétaire de Mairie

La séance est ouverte à 20h03

Lecture est faite de l'ordre du jour.

Monsieur le Maire demande d'ajouter à cet ordre du jour une délibération à prendre concernant la dissolution du C.C.A.S.

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL :

Approbation du procès-verbal du précédent conseil. Lecture est faite par chapitre, le procès-verbal est accepté à l'unanimité des présents.

2) CONTRAT RURAL :

Monsieur le Maire expose un résumé de la réunion du 12 Décembre 2019 avec les membres du Département, le PNR (Parc Naturel Régional du Vexin Français) au sujet du contrat rural. Il rappelle les objectifs de celui-ci : c'est une aide financière pour des projets communaux à hauteur de 40% du montant global hors taxes pour la Région, 30% pour le Département et 30% à charge pour la commune plus la TVA. Il est retenu à priori comme projet l'aménagement d'une aire de jeux, la réfection du mur du cimetière et la réparation ou mise à neuf du beffroi de l'église. Dans ce projet il sera nécessaire qu'intervienne la direction des finances publiques et l'architecte des bâtiments de France. Après discussion le conseil municipal décide d'élaborer ce projet.

CT

CBR

JB

JBP/OMC

JPD

SB

SH

DB

3) **HORAIRE DE SONNERIE DE LA CLOCHE DE L'EGLISE :**

Actuellement la cloche sonne à 12h00 et 19h00. Après discussion il est décidé que les sonneries seront de 7h00 du matin à 21h00, toutes les heures.

4) **DISSOLUTION DU C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociales) :**

La loi du 7 Août 2015 permet aux communes de moins de 1500 habitants dans un but d'alléger les procédures administratives et notamment budgétaires de dissoudre le compte du C.C.A.S.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des présents décide de la dissolution du C.C.A.S. au 31 Décembre 2019 et charge la Trésorerie de MARINES de clore les comptes et de transférer ceux-ci sur le budget principal.

QUESTIONS DIVERSES :

a) **CONCESSION CIMETIERE :**

Monsieur le Maire expose une demande par une personne extérieure à la commune concernant l'acquisition d'une concession au cimetière. Le conseil municipal décide d'appliquer le règlement et refuse cette demande.

b) **TERRAIN :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une demande d'information est faite par un notaire concernant les parcelles B119, 1027, 1122 et 1124 situées à Artimont. La commune restera vigilante sur la destination de ces parcelles qui sont en zone A du P.L.U. de la commune.

c) **ECOLE :**

La commune a assumé l'accueil des élèves le 5 Décembre 2019 suite à la grève de l'enseignante.

d) **COLIS DES AÎNES :**

Monsieur le Maire rappelle que la remise des colis aux aînés aura lieu le 15 Décembre 2019 à 11h30 et sera suivi d'un cocktail déjeûnatoire.

e) **SENTE N° 30 :**

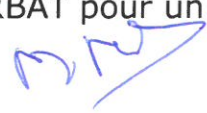
Après avoir entendu les explications suite à la réunion entre le géomètre, la mairie et le riverain présent du 27 Novembre 2019, le conseil municipal décide de conserver le tracé initial de la sente.

f) **ADICO (Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités) :**

La société ADICO est venue en mairie le 27 Novembre 2019 pour préparer le dossier de protection des données.

g) **SEL DE DENNEIGEMENT :**

En prévision des rigueurs de l'hiver, une tonne de sel a été achetée à la société ISERBAT pour un montant de 301,20€.

CT  JB CBR JBP/omc MMB SB  JPA SH 

h) GALETTE :

La date retenue est le 5 Janvier 2020 à 15h30. Un flyer sera distribué.

i) FÊTE ECOLE :

Le Noël de l'école aura lieu le 13 Décembre 2019. La commune participera pour la distribution de chocolats.

j) PANNEAUX PUBLICITAIRES :

Il est apparu dans la commune des panneaux de publicité sur certaines maisons. Cet affichage ne peut durer. Il sera demandé aux propriétaires de les retirer.

La séance est levée à 21h19.

The block contains several handwritten signatures and notes. In the upper center, there are two blue ink signatures that appear to read 'B. Vincent'. To their right, there are handwritten notes in black ink: 'pds', 'P/O MC', and 'pds'. Further right, there is a blue ink signature that looks like 'Z. Poirier'. Below these, there are more signatures: a large, stylized black one in the center, a blue one to its right, and several others in black and blue ink scattered around. Some signatures are crossed out with a diagonal line.